

Le budget—M. Maltais

Monsieur le Président, compte tenu que mon temps de parole est maintenant écoulé, j'aimerais simplement dire que je voterai pour ce Budget. Il y aurait beaucoup de choses que j'aurais aimé dire sur Manicouagan qui est un laboratoire canadien quand on regarde la composition ethnique, la composition économique. Mais avec tous les malheurs économiques que nous vivons, je pense qu'actuellement le temps n'est pas à être négatifs envers les mesures budgétaires, mais le temps est au positivisme pour s'assurer d'un vrai démarrage économique dans ces régions-là. Parce qu'ici à Toronto et à Montréal, il y a vraiment reprise économique. Chez nous c'est encore une reprise qui se fait attendre, et grâce au soutien gouvernemental nous allons pouvoir atteindre nos buts.

Le président suppléant (M. Herbert): Une période de 10 minutes est réservée pour les questions, réponses et commentaires.

● (1630)

[Traduction]

M. Blenkarn: Monsieur le Président, à en juger par les taux que pratique la Banque du Canada, nos taux d'intérêt n'ont jamais été aussi élevés depuis décembre 1982, et ils continuent de grimper. Tout porte à croire que le resserrement du crédit va les faire monter en flèche d'ici à la fin de l'année et même l'an prochain.

Le député veut-il nous dire en quoi le déficit systématique nous sera utile, puisqu'il faudra le financer par des emprunts portant un taux d'intérêt de plus en plus élevé? Quelle en sera l'utilité pour ses électeurs qui souhaitent financer l'achat d'une maison ou leur entreprise? Et à propos de libre entreprise, ne pense-t-il pas que si le gouvernement abandonnait certaines de ses activités, il resterait plus d'argent pour que ses électeurs puissent se débrouiller?

[Français]

M. Maltais: Monsieur le Président, je pense d'abord que c'est anticipé sur l'avenir; je veux dire que les taux d'intérêt pourraient revenir à ce qu'ils étaient déjà en 1981-1982. Mais j'aimerais signaler au député pour ce qui est de la question des taux hypothécaires que dans le Budget présenté par M. Lalonde on propose justement un plafond qui nous donnera une assurance de garantie hypothécaire et, à ce moment-là, on n'aura pas à faire face aux mêmes hypothèques, aux mêmes taux hypothécaires que nous avons connus au cours des deux ou trois dernières années. Cela est le premier point.

Le deuxième point: lorsque le député demande quels seraient les divers programmes gouvernementaux que nous pourrions abolir en faveur de la PME, j'aimerais qu'il me signale quel programme il voudrait voir abolir. Est-ce que ce serait la Banque fédérale de développement? Plusieurs se servent, monsieur le Président, de la Banque fédérale de développement, et ce régulièrement, parce que la Banque fédérale de développement, même si j'admets qu'elle prête à un taux relativement élevé, un peu plus que la moyenne des autres banques, est peut-être la banque qui assume le plus de risques. Il faut bien dire que lorsque la Banque fédérale de développement prête à des PME, c'est parce que déjà la plupart de ces PME se sont vues refuser des prêts par des institutions bancaires normales. Alors, il y a d'autres programmes qui existent. Est-ce que le député veut parler de programmes gérés par le ministère de l'Industrie et du Commerce?

Monsieur le Président, au cours des dernières années le Québec en a largement profité, et l'Ontario aussi. Mais, à ce que je sache, très peu de PME nous ont demandé d'abolir les programmes du MEER, qu'on appelle maintenant le PDIR, le Programme de développement industriel régional. Il s'agit peut-être de consolider davantage des programmes; mais au-delà des paroles, monsieur le Président, il serait peut-être important d'avoir un guichet unique. Je serais d'accord pour que les députés aient un guichet unique où les hommes d'affaires pourraient transiger directement avec les divers programmes gouvernementaux. Cela est un premier point.

Et le deuxième point, monsieur le Président, si le député a des propositions à faire pour l'abolition de certains programmes, il pourra les énoncer et peut-être les proposer devant les divers comités de la Chambre.

[Traduction]

M. Blenkarn: Monsieur le Président, étant donné qu'il est très au courant du budget et des prévisions de dépenses du gouvernement, le député sait pertinemment qu'en vertu du budget supplémentaire «C», le gouvernement compte débloquer 550 millions de dollars en faveur de Canadair pour la seule année financière en cours, de même que 300 millions en faveur de de Havilland, pour la construction d'avions. Le budget ne prévoit aucun crédit à verser à ces sociétés l'an prochain. Le député juge-t-il toujours que le budget constitue une bonne estimation des dépenses du gouvernement, quand celui-ci trouve nécessaire de verser cette année 850 millions de dollars à ces sociétés moribondes alors que ces dépenses ne figurent pas au budget? Partant, comment le député peut-il appuyer un budget qui ne fait pas clairement état de tous les engagements du gouvernement?

[Français]

M. Maltais: Monsieur le Président, il est certain que le député peut mentionner la Société de Havilland ou encore la Société Canadair en parlant de déficits. Mais j'aimerais lui rappeler que la différence entre le gouvernement canadien et le gouvernement américain dans le domaine de la recherche, c'est que chez nous cela s'est fait souvent par l'entremise de sociétés de la Couronne, alors qu'aux États-Unis, cela est fait par le truchement du ministère de la Défense. Je pense que si le député est bien renseigné, il verra que chez nous, nous avons tiré profit des sociétés de la Couronne pour faire de la recherche au plan technologique, et il est certain qu'en ce moment Canadair a des problèmes, et de Havilland en a également. Mais il y a combien de travailleurs là? Et d'un! Et deuxièmement, la recherche qui est faite par ces compagnies-là servira aussi à réinvestir dans des produits qui, au cours des années, pourront être rentables. Mais n'importe quelle compagnie, monsieur le Président, connaît en cours de route des difficultés. On me parle de de Havilland, de Canadair; chez nous je pourrais parler de compagnies minières qui sont strictement privées, monsieur le Président. Sauf que lorsqu'arrive le moment du déficit, on met les gens à la porte. Ce serait peut-être une façon de régler bien des problèmes, mais le rôle de l'État est de deux ordres: c'est de s'assurer premièrement que des entreprises privées... Oui! Que des entreprises privées, dis-je, puissent fonctionner à l'intérieur du pays à même le libre marché,